

# ACCUEIL DE LOISIRS

DE 2 1/2 SCOLARISÉ À 17 ANS



**Vous désirez inscrire vos enfants au centre aéré pour les vacances d'été 2023, voici les sites du Pays de Mormal qui pourront les accueillir**

## Sites d'accueils et périodes

**Du 10 au 28 juillet 2023**

**BAVAY\* · GOMMEGNIES · LA LONGUEVILLE  
LANDRECIES\* · LE QUESNOY · MAROILLES  
POIX-DU-NORD\* · VILLERS-POL  
WARGNIES-LE-GRAND**

\*Bavay > enfants de 2 ans 1/2 scolarisés à 11 ans

\*Landrecies et Poix-du-Nord > enfants de 4 à 17 ans

**Du 31 juillet au  
18 août 2023**

**LE QUESNOY**

**Du 7 au 25 août 2023**

**VILLEREAU**

# InScription

## Du 2 mai au 19 juin 2023



Le nombre de places dans nos accueils est limité en fonction de la structure et de la période.



### Comment inscrire les enfants ?

Toutes les nouvelles inscriptions se font directement au bureau du service enfance-jeunesse

18 rue Chevray 59530 LE QUESNOY

Lundi de 13h30 à 17h (attention ! fermé lundi matin)

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



### SUR LE PORTAIL FAMILLES

<https://alsh-paysdemormal.portail-familles.app/>

**ATTENTION !** Pour l'inscription en ligne, les quotients familiaux doivent être à jour et vérifiés, les documents officiels vous seront demandés.

### Pour votre confort, votre portail familles évolue

Retrouvez le directement dans la barre de recherche de votre téléphone, tablette ou depuis votre ordinateur. Vous pouvez demander votre accès si vous avez déjà procédé à une inscription.

### Modalités d'inscription



Les dossiers d'inscription et de réinscription sont à retirer sur le site

[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr) 

Rubrique **Vivre en Pays de Mormal / Génération Future** ou "Je suis" > "Parent" / "Je recherche" "Accueil de loisirs"



Si votre enfant n'est pas venu à une session récemment, merci de nous retourner le **feuillet de réinscription accompagné d'une attestation de quotient familial**, d'une **attestation d'assurance** (Responsabilité Civile Extra scolaire) et du **carnet de vaccination**.

> Vous pouvez également téléverser vos documents sur le portail Familles

Après le téléchargement de vos documents, ils seront obligatoirement validés par nos services.



**Les dossiers complétés sont à nous retourner avant**

Pour les **accueils de juillet**

**Le 19 juin 2023 dernier délai**

Pour les **accueils d'août**

**Le 17 juillet 2023 dernier délai**

# Tarif 2023

	Quotient de 0 à 369	Quotient de 370 à 499	Quotient de 500 à 700	Quotient de 701 à 1050	Quotient de 1051 à 1400	Quotient de Plus de 1400
Semaine classique (5 jours)	14€	23,50€	31,50€	33,60€	41€	45€
Semaine comprenant un jour férié (4 jours)	11,20€	18,80€	25,20€	26,88€	32,80€	36€

## Vous rencontrez des difficultés ?

Si vous rencontrez des difficultés avec votre portail familles, vous pouvez contacter l'accueil téléphonique ci-dessous afin de trouver sur une réponse adaptée à vos besoins.



**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**  
Tél : 03 27 09 04 67



N'oubliez pas que vous pouvez effectuer les réinscriptions en ligne grâce au portail **ACCESSIBLE 24h/24 et 7j/7**